

Équivalences entre les systèmes d'éducation français et québécois

FRANCE 

QUÉBEC 

Cheminement technique/ professionnel	Cheminement général	Année d'études universitaires	Cheminement général	Cheminement technique/ professionnel
	Doctorat	8 et suivantes	Doctorat	
		7		
		6		
	Master	5	Maîtrise	
		4		
	Licence	3	Baccalauréat (4 ans en ingénierie et en éducation)	
Diplôme universitaire de technologie (DUT) ¹ Brevet de technicien supérieur (BTS) ²		2		
		1		
Terminale (Baccalauréat professionnel ³)	Terminale (Baccalauréat général ou technologique)		Diplôme d'études collégiales (DEC) préuniversitaire	Diplôme d'études collégiales (DEC) technique

¹ Les personnes détentrices d'un Diplôme universitaire de technologie (DUT) sont admissibles, en première année, aux programmes de baccalauréat à l'UQAR.

Elles peuvent aussi se voir reconnaître certains crédits dans un programme de baccalauréat selon la qualité de leur dossier scolaire et la correspondance entre leurs acquis et ceux à obtenir à l'UQAR.

² Les personnes détentrices d'un Brevet de technicien supérieur (BTS) sont admissibles, en première année, aux programmes de baccalauréat à l'UQAR.

³ Les personnes détentrices d'un baccalauréat professionnel ne sont pas admissibles aux programmes de premier cycle à l'UQAR.

⁴ Les candidat-es à certains programmes de premier cycle admissibles sur la base d'un baccalauréat général français obtenu avec une moyenne inférieure à 11/20 se verront offrir une année préparatoire. Ces personnes auront donc deux trimestres supplémentaires (1 an) à leur formation de premier cycle.